



HAL
open science

Du corps au signe : pour une sémiogénèse de l'insulte

Federico Bravo

► **To cite this version:**

Federico Bravo. Du corps au signe : pour une sémiogénèse de l'insulte. *L'insulte*, 2015, 978-2-86781-964-3. halshs-02083507

HAL Id: halshs-02083507

<https://shs.hal.science/halshs-02083507>

Submitted on 29 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DU CORPS AU SIGNE : POUR UNE SÉMIOGÉNÈSE DE L'INSULTE

Federico BRAVO

Professeur Linguistique & Sémiotique

AMERIBER (EA 3656) / GRIAL Groupe Interdisciplinaire d'Analyse Littérale

Université Bordeaux Montaigne

Au fond, la formule de l'insulte, elle vient bien au moment où, dans la défaillance de l'Autre comme lieu du signifiant [...] l'être du sujet [...] émerge. C'est alors que du fond de la langue surgit un signifiant qui vient épinglez précisément le moment de l'indicible. C'est pourquoi cette épithète figée vise à dire ce qui est le propre du sujet. C'est pourquoi la haine est une des voies vers l'être.

J.-A. Miller, *Le Banquet des Analystes*, L'Orientation lacanienne, cours de 1989-1990, p. 114.

Lorsqu'on tente de délimiter un périmètre de réflexion autour de la question de l'insulte, on se heurte à deux difficultés majeures. La première est liée à notre grille de répartition des connaissances qui, en amont de tout choix méthodologique, nous contraint à des choix disciplinaires qui ont pour effet de parcelliser l'objet d'étude et de le rendre kaléidoscopique : il y a l'insulte du linguiste, mais aussi l'insulte du juriste, l'insulte du psychanalyste, celle de l'historien, du politologue, du sociologue, etc. À supposer qu'elle constitue un mode d'énonciation spécifique, l'insulte est un acte de langage (mais pas uniquement) dont l'approche monodisciplinaire fait vite apparaître des insuffisances. En effet, certains sujets de recherche ont la propriété de pousser le chercheur vers la périphérie, vers les marges de son savoir : l'insulte est de ceux-là qui très vite lui donne l'occasion de mesurer combien l'étendue de ses compétences est, en réalité, restreinte en regard des domaines d'incompétence qui s'ouvrent devant lui. À cette première difficulté, inhérente à la représentation du

monde que nous impose notre modélisation du savoir, s'ajoute une autre, qui tient à la nature diffuse de l'objet d'étude lui-même : l'insulte est un phénomène complexe et polymorphe qui, pour prétendre à une description à peu près rigoureuse de ses mécanismes, de ses modalités et de ses enjeux, implique presque systématiquement, pour chaque point de vue adopté, la nécessité d'épouser le point de vue contraire. L'insulte se tient en effet dans une position charnière entre la parole et le cri, entre effraction et sublimation, entre résistance défensive et pulsion destructrice, entre corps et code, stéréotypie et invention, contact rapproché et évitement, entre meurtre et absolution, fuite et provocation, allégeance au code et insoumission. Traversée de mouvements contradictoires, de tensions dialectiques et d'ambiguïtés, l'insulte est le théâtre de forces de signe opposé. Marquée du sceau du paradoxe, l'insulte nous échappe par où, justement, elle fonctionne : porteuse d'une violence qui peut être dévastatrice, elle n'en représente pas moins, dans l'ordre de la parole, une alternative à la violence¹ dont elle se veut pourtant l'expression sublimée. Avant d'être un verbe de parole, « insulter » est un verbe d'action : insulter c'est, littéralement et étymologiquement, « sauter sur quelqu'un » pour provoquer à la fois sa chute et sa déchéance, celle qui, le démettant de son statut d'humain, le fera dégringoler au bas de l'échelle des êtres qui peuplent l'univers, le transformera en chose pour le réduire au silence (car les objets ne parlent pas) puis, finalement, à néant. Le silence en réponse à l'injure n'échappe pas, lui non plus, à cette rhétorique de l'entre deux : comme le rappelle David le Breton, « se taire est une forme extrême de défense, dans laquelle avantages et inconvénients se tiennent en balance. Celui qui se tait ne se livre pas sans doute, mais il donne l'impression d'être plus dangereux qu'il n'est² ». Considérer ce silence comme un acte héroïque, comme une offensive ou comme une preuve de lâcheté, tout ne sera par la suite qu'affaire d'interprétation. Quant à celui qui insulte, il est

¹ Breton Philippe, *Éloge de la parole*, Paris, La Découverte, 2007.

² David le Breton, *Du silence*, Paris, Éditions Métailié, 1997, p. 86.

d'entrée de jeu lui aussi, soumis, entre transgression et coercition, à une double injonction en laissant exploser une violence qu'il devra transformer en langage. Tuer symboliquement l'autre c'est – par une sorte de conversion du somatique en sémiotique – halluciner la mort de celui-là même à qui l'on doit finalement laisser la vie sauve, ce qui n'est pas non plus un moindre paradoxe pour une pratique aussi radicalement meurtrière que l'insulte quand on sait combien celui qu'on entend traiter par le mépris fait linguistiquement l'objet de toutes nos attentions. Si elle met en cause une linguistique de l'émission et de la réception (n'offense pas qui veut) tout en dépassant le cadre de la parole (un regard peut être insultant), l'insulte n'est pas qu'affaire d'encodage et de décodage : c'est aussi la stupeur de celui qui s'entend proférer des injures et la terreur de la découverte de sa propre rage, c'est l'intolérable reviviscence de la scène maintes fois conflictualisée qui, toujours différente et toujours la même, se joue toujours ailleurs, encore et encore, c'est la soudaine prise de conscience d'une certaine faillite de la pensée³, doublée du constat d'impuissance que ne parvient pas à dissimuler la toute-puissance dont se drape celui qui y a recours : comme pour tout meurtre, celui qui tue par les mots se suicide un peu en perpétrant son crime.

Devant cette nébuleuse de questions, de paradoxes et d'amorces de problématiques, j'ai choisi de centrer ma réflexion sur les mécanismes qui sont à l'œuvre, en amont et au cours de la profération de l'insulte, pour tenter de reconstruire le processus de son engendrement, ce que j'appellerai une sémiogénèse de l'injure, c'est-à-dire une possible chronologie de l'avènement linguistique de l'insulte, ce signifiant détaché du corps, lourdement investi. Pour retracer cette genèse et pour tenter de comprendre les mécanismes par lesquels le sujet accède à cette pratique radicale du langage, il m'est apparu que l'observation de son irruption, encore balbutiante, au moment où le langage est en cours d'acquisition pouvait s'avérer riche d'enseignements, tout en n'ignorant pas les

³ Laurent Danon-Boileau, *La parole est un jeu d'enfant fragile*, Paris, Odile Jacob, 2007.

pièges d'une ontogenèse trop vite érigée en phylogenèse, c'est-à-dire le danger qu'il y aurait à confondre langage de l'enfance et enfance du langage. Si l'insulte verbale peut se définir comme l'expression linguistique de la haine et du mépris conjugués, une approche intéressante pourrait en effet consister à observer comment l'enfant parvient à sémiotiser ces mouvements d'affect alors qu'il ne dispose encore ni des moyens lexicaux ni des moyens grammaticaux pour ce faire. L'observation d'une telle situation de parole pourrait donner à voir, en gestation, les mécanismes qui sont aux sources mêmes de l'énonciation injurieuse. Freud rapporte un cas singulièrement intéressant pour notre propos dans son célèbre récit de l'analyse de l'« homme aux rats » auquel je me référerai ici. C'est cet épisode remarquable et, à mes yeux, singulièrement édifiant qui servira de fil d'Ariane à mon exposé :

Lorsqu'il était encore très petit [...] – écrit Freud en 1909 à propos de son patient dans *Remarques sur un cas de névrose obsessionnelle* –, il avait commis quelque méfait que son père avait puni par des coups. Le petit se serait alors mis dans une rage terrible et aurait injurié son père pendant que celui-ci le châtiât. Mais, ne connaissant pas encore de jurons, l'enfant lui aurait crié toutes sortes de noms d'objets, tels que : « Toi lampe ! toi serviette ! toi assiette ! etc. ». Le père, bouleversé par cette explosion intempestive, s'arrêta et s'exclama : « Ce petit-là deviendra ou bien un grand homme ou bien un grand criminel ». Notre patient est convaincu que cette scène avait produit sur lui, ainsi que sur son père, une impression durable. Son père ne l'avait plus jamais battu. Quant à lui, il rend cette scène responsable d'une certaine modification de son caractère : par crainte de la violence de sa propre rage, il était devenu lâche. Il avait eu d'ailleurs, toute sa vie, une peur terrible des coups et se cachait, plein de terreur et d'indignation, quand un de ses frères ou sœurs était battu⁴.

Deux points attirent notre attention. Du côté de l'émission, la disproportion massive entre l'intentionnalité des propos tenus par l'enfant, dont on perçoit sans ambiguïté la violence, et la teneur de ces mêmes propos que rien, au plan du

⁴ Sigmund Freud, « Remarques sur un cas de névrose obsessionnelle (L'homme aux rats) », (1909), *Cinq psychanalyses*, Paris, Presses Universitaires de France, 1984, p. 233.

sémantisme, ne permet d'assimiler à des formes injurieuses : « lampe », « serviette », « assiette » ne sont pas à proprement parler des invectives même si tout dans leur fonctionnement les y assimile, ce qui montre combien, en matière d'insultes, la volonté de nuire passe avant l'expression de cette volonté. Du côté de la réception, c'est-à-dire du côté du père, l'impression très nette, malgré cette apparente inadéquation entre le dire et le dit, que l'objectif visé par le jeune Ernst a été pleinement atteint : la réaction du père, « bouleversé par cette explosion intempestive » nous dit Freud, montre combien, malgré la précarité des moyens syntaxiques et lexicaux mis en œuvre, les invectives improvisées par l'enfant ont finalement fait mouche.

Commençons par le premier point : l'étrange choix de ces noms doublement « communs » – au sens grammatical mais aussi au sens le plus banal du terme – proférés par l'enfant en lieu et place d'insultes à l'endroit du père courroucé. L'enfant, qui n'a pas encore à disposition dans son vocabulaire les mots qui offensent, semble pour compenser ce déficit utiliser les premiers mots qui lui viennent à l'esprit ou, mieux, ceux qui lui tombent sous la main, comme d'improvisés projectiles verbaux. Il apprend et découvre ainsi le pouvoir vicariant, agissant, quasiment télékinésique du langage, devenu une arme de jet dont les décharges permettent de porter à distance – c'est ça qui est magique – des coups bel et bien réels à l'adversaire. Qu'y a-t-il pourtant d'offensant, à bien y regarder, dans le fait de se faire traiter de « lampe », de « serviette » ou d'« assiette » ? Le décalage entre le sémantisme pour ainsi dire inoffensif de ces mots et leur emploi ouvertement invectif est saisissant et la situation porterait à rire si elle n'était pas, au fond, si terriblement dramatique pour l'enfant. L'écart à l'œuvre entre les mots et leur fonction peut faire penser à cet autre dialogue, bien connu lui aussi mais proprement surréaliste, imaginé par Robert Desnos dans *Langage cuit*, où le poète met en présence deux personnages féminins, Isabelle et Marie, échangeant, en guise d'insultes et en décalage complet avec la situation d'énonciation, des termes

empruntés à l'anatomie féminine, tous plus anodins les uns que les autres (puisque les deux femmes se traitent, à tour de rôle, d'« omoplate », de « sein », d'« oreille », de « gencive », etc.) dans une escalade anatomique extraordinaire jusqu'à la dernière réplique – point d'orgue du poème – avec l'actualisation de ce mot *omnibus* ou « tout terrain » – évitons ici de dire « fourre-tout » – qu'est devenu le mot *con*, auquel le contexte (sans jeu de mots là aussi) restitue, sous l'effet d'une remotivation étymologique, son sens pleinement anatomique, partiellement oublié en français, mais présent, par exemple, en espagnol (*coño*) ou en anglais (*cunt*), si tant est que l'on puisse supposer à ce dernier une origine commune avec le latin *cunnus* :

Isabelle rencontra Marie au bas de l'escalier :

« Tu n'es qu'une chevelure ! lui dit-elle.

– et toi une main.

– main toi-même, omoplate !

– omoplate ? c'est trop fort, espèce de sein !

– Langue ! dent ! pubis !

– œil !

– cils ! aisselle ! rein !

– gorge !... oreille !

– Oreille ? moi ? regarde-toi, narine !

– non mais, vieille gencive !

– doigt !

– con ! »

Comme dans l'épisode rapporté par Freud, la situation de communication ne laisse planer aucun doute sur le caractère injurieux des propos échangés, même si les mécanismes de l'insulte, habilement déconstruits et mis à nu sous la plume de Desnos, sont ici parodiquement détournés à des fins humoristiques : les expressions « non mais », « regarde-toi », « tu n'est qu'un(e) » et, tout particulièrement, « espèce

de », locution brillamment analysée par Évelyne Larguèche⁵, sont autant de marques caractéristiques de l'adresse dépréciative. Commentant le texte de Desnos, la linguiste Marina Yaguello⁶ rappelle à juste titre la double valeur péjorative qui est issue, d'une part, du choix de termes affectés du trait /non humain/ appliqués aux humains et, d'autre part, celle qui, souvent, résulte du transfert sur le mâle des choix lexicaux comportant le trait /femelle/ (« quelle nouille ce mec ! », etc.). J'ajouterai pour ma part que c'est peut-être ce que raconte à sa manière l'histoire du mot « insulte » qui, de masculin en latin *insultum*, est devenu féminin au fil du temps, mettant ainsi en miroir l'insulte par féminisation et la féminisation de l'insulte. Même s'il ne s'agit ici que d'une fiction littéraire, le texte me semble représentatif du fonctionnement de l'injure en ce qu'il place le corps au centre de l'échange vexatoire, corps réifié, chosifié, disséqué, démembré, devenu à la fois arme et cible, l'insulte étant une projection symbolique du corps par laquelle le sujet cherche à atteindre symboliquement le corps de l'autre. Mais revenons au jeune Ernst et à ses insultes improvisées « Toi lampe ! toi serviette ! toi assiette ! ».

La célèbre assertion du père de la psychanalyse selon laquelle « Le premier homme à jeter une insulte plutôt qu'une pierre [serait] le fondateur de la civilisation » semble convenir parfaitement à la situation qui nous occupe, car ce sont bien des mots, à défaut des objets qu'ils représentent, que l'enfant jette littéralement à la face du père en guise de projectiles sous l'effet de la pire de toutes les violences : celle qui allie contradictoirement à la puissance agissante de la colère la violence tétanisante de la peur – « plein de terreur et d'indignation », nous dit Freud. Le linguiste et psychanalyste Laurent Danon-Boileau a remarquablement analysé les mécanismes qui sous-tendent l'énonciation de ces insultes partant

⁵ Évelyne Larguèche, *Espèce de...! Les lois de l'effet injure*, Université de Savoie, 2009.

⁶ Marina Yaguello, *Alice au pays du langage. Pour comprendre la linguistique*, Paris, Éditions du Seuil, 1981, p. 159-160. Voir également, du même auteur, *Les mots et les femmes*, (1978), Paris, Payot, 1992.

également du constat qu'« il y a dans l'usage de "lampe" comme insulte quelque chose qui cloche ». « Mais quoi donc ? » – se demande-t-il, avant de répondre :

Pour le voir, il faut se placer du côté de l'enfant et apprécier le processus psychique qui le conduit à cette trouvaille insolite. Le petit est en colère parce qu'il va recevoir une fessée. Il se défend. Il voudrait sans doute jeter des objets à la figure de son père ou lui cracher au visage. Mais évidemment, il craint un châtement plus terrible encore. Du coup, il se rabat sur l'insulte. L'insulte constitue un incontestable mouvement de sublimation. Certes, en soi, l'insulte est loin du constat tempéré. Il se peut même que ce soit une manière de cracher. Mais pourtant ce n'est déjà plus un crachat, c'est beaucoup plus civilisé. Reste le choix des termes : pourquoi ces noms d'objets ? Peut-être simplement parce que lancer des noms d'objets soulage quand on ne peut lancer ces objets eux-mêmes. Une fois encore, la parole signe un compromis, une entrée dans l'espace de la sublimation. Ici, elle n'étouffe évidemment pas la joie sadique de l'éruclation. Elle encourage même une certaine régression dans l'usage du mot. Il se peut alors que le choix des termes vienne de là : quand le mot se fait crachat, son sens ne pèse plus très lourd. Car ce qui compte, c'est le plaisir que l'on peut prendre à mâcher les syllabes du signifiant puis à les expulser. L'étrangeté de l'insulte « Toi, lampe ! » pourrait ainsi résulter d'une certaine désaffection du sens au profit du plaisir plus archaïque de la profération⁷.

Mots crachés, mots vomis, mots éruclés... : il y a du vrai dans chacune de ces expressions métaphoriques qui ne font que rappeler que le mot injurieux est un rejet du corps, une éclaboussure de la chair, une projection de l'organisme, ce dont témoigne à la perfection l'étymologie du verbe conspuer, où l'action de cracher et son effet coextensif, celui de souiller, se mêlent inextricablement. Je tiens pour ma part, si l'on accepte avec Freud⁸ que le geste de cracher est le prototype corporel

⁷ *Ibidem*, p. 177-178.

⁸ « La fonction de jugement a essentiellement deux décisions à prendre. Elle doit attribuer ou refuser une propriété à une chose et elle doit reconnaître ou contester à une représentation l'existence dans la réalité. La propriété dont il doit être décidé, pourrait, à l'origine, avoir été bonne ou mauvaise, utile ou nocive. Exprimé dans le langage des plus anciennes motions pulsionnelles orales : cela, je veux le manger ou je veux le cracher, et en poursuivant la transposition : cela, je veux l'introduire en moi, et cela, je veux l'exclure de moi. Donc : il faut que ce soit en moi ou hors de moi. Le moi-plaisir originel veut, comme je l'ai exposé ailleurs, s'introjecter tout le bon, rejeter de soi tout le mauvais. Le

de la négation (puisque ce geste renvoie au plus primitif de la vie psychique de l'enfant incorporant tout le bon et, inversement, rejetant de soi tout le mauvais), que l'insulte puise à la même source que la négation : je dirais même que l'insulte est l'expression passionnelle, voire meurtrière, de la négation.

Je passe rapidement au deuxième point avant d'exposer, en guise de conclusion, l'hypothèse que la lecture de cet épisode m'a conduit à formuler. Je veux parler de la réaction de stupéfaction du père, proclamant admirativement, face à des insultes dont il comprend bien le sens mais dont la valeur lui échappe complètement, que son fils sera un jour soit un grand homme soit un grand criminel, présentant le parricide symbolique, œdipien, qui est en train de se jouer. En effet, le trait de génie de l'enfant, qui désamorce ainsi la colère de son père, c'est, comme l'explique Laurent Danon-Boileau⁹, d'avoir mis en échec la pensée du père, de l'avoir pour ainsi dire « grippée » mettant de cette manière l'injurié en devoir de s'insulter lui-même car, ne trouvant pas d'explication rationnelle à ces insultes, c'est à sa propre intelligence que les mots de l'enfant font injure. Sauvé par son audace lexicale, l'enfant échappe au châtiement du père en lui disant (c'est l'autre lecture que l'on peut faire de ces insultes) : « tu es une lampe », « tu es une serviette », « tu es une assiette ». Comme l'affirme Jacques-Alain Milner, « l'insulte, c'est l'effort suprême du signifiant pour arriver à dire ce qu'est l'autre comme objet » ; c'est très exactement ce que fait l'enfant en disant à son père « Toi lampe ! toi serviette ! toi assiette !¹⁰ ».

Venons-en maintenant aux mécanismes qui sont à la racine de l'énonciation injurieuse. Insulter consiste – schématiquement parlant – à assigner à un individu une propriété distinctive négative qui, paradoxalement, ne va le singulariser que

mauvais, l'étranger au moi, ce qui se trouve au dehors, lui est tout d'abord identique. » Sigmund Freud, *Die Verneinung* (1925) / *La Dénégation*, traduit par Jean-Claude Capèle & Daniel Mercadier (Khristophoros, 1982, 1999, 2006).

⁹ *Op. cit.*, p. 177-178.

¹⁰ J.-A. Miller, *Le Banquet des Analystes*, L'Orientation lacanienne, cours de 1989-1990, p. 114.

pour mieux le noyer dans l'ensemble auquel il sera rattaché. L'« effet injure » (pour reprendre l'expression d'Évelyne Languèche) résulte ainsi de la réassignation imaginaire du destinataire de l'injure dans une catégorie ou une classe à laquelle il n'appartient pas, mais dont il va devenir, à ses dépens, une sorte de représentant métonymique : c'est ainsi que, sous l'effet de l'antonomase, on aura tôt fait de promouvoir celui qu'on pourrait se contenter de traiter de « con » au statut emblématique et autrement clinquant de « roi des cons ». « En qualifiant, par exemple, un interlocuteur de " fasciste " – explique Uli Windisch – alors que ce dernier ne l'est pas et s'en défend vigoureusement, on tente effectivement de lui assigner une place – ici politique – qui n'est pas la sienne. On le dé-place. C'est un dé-placement violent et qui fait violence¹¹ ». L'effet injurieux est ainsi amplifié sous l'effet de la pluralisation imaginaire de ce trait négatif – et pourtant singulier – au profit de l'ensemble auquel l'injurié, devenu spécimen, est dépréciativement dit appartenir. Comme Évelyne Languèche l'a mis en lumière, « du côté du celui qui injurie, l'injure créerait par elle-même un " nous " là où il n'y aurait qu'un " je ", tout comme, du côté de celui qui est injurié [...] elle créerait une espèce, une race, là où il n'y avait qu'un individu ». En d'autres termes, il s'agit de singulariser l'individu tout en le noyant dans l'espèce, comme en témoigne l'expression prototypique « espèce de » qui met en pleine lumière le pouvoir classifiant de l'insulte et qui montre combien il est finalement redondant de parler d'« injure raciste », le propre de toute insulte étant justement de confiner l'autre dans une catégorie imaginaire, ce dont la « race » est le paradigme vivant. Or je fais l'hypothèse que ce travail de réassignation est un processus tardif dans la genèse de l'insulte, processus linguistique dont l'épisode relaté par Freud aurait selon moi le mérite et la vertu de donner à voir distinctement, en les corrélant à chacune des deux interprétations proposées, les deux opérations que je pense être à l'origine de l'insulte. Telle que je

¹¹ Uli Windisch, *Le K.-O. verbal. La communication conflictuelle*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1987, p. 21.

la conçois, l'insulte est une opération à double détente qui résulte d'un double mouvement de pensée contenu entre ces deux termes *a quo* et *ad quem* que sont, respectivement, le corps et le code. Un premier mouvement, puissamment engagé du côté du corps, opère la conversion sublimante et, pourrait-on dire, « civilisatrice » de la poussée agressive en production verbale ou, si l'on préfère, en projection verbale. Dans un premier temps, il s'agit pour celui qui est en proie à un débordement de colère de faire entrer cette colère dans des mots. Devenu instrument d'effraction, le signifiant fonctionne comme une sorte d'extension symbolique de la main qui gifle, du poing qui cogne, de la flèche, du dard ou de la balle qui frappent. L'urgence, c'est de porter un coup à l'adversaire, de l'atteindre, de le toucher – au propre comme au figuré – ou, si l'on veut, de le tuer symboliquement. Le signifiant est saisi dans sa matérialité physique, dans son épaisseur sensible, dans sa corporéité ; il est utilisé comme un projectile, l'un des principaux enseignements que l'on tire de l'analyse de cette séquence étant que l'insulte peut être portée par à peu près n'importe quel signifiant, comme en témoignent plaisamment les injures imaginées par Desnos ou les insultes drolatiques et colorées d'un capitaine Haddock¹². Même incohérent (mais seulement incohérent en apparence), un mot comme « lampe », « serviette » ou « assiette » n'est déjà plus un cri de rage ni, encore moins, un coup : l'enfant a réussi la performance de transformer le mouvement de colère en mouvement de langage. Je poserai ici que ce travail de sublimation n'est véritablement achevé que lorsque, du côté du signe, s'engage un deuxième mouvement opérant le dépassement cinétique du premier et que l'insulte n'accède à l'état d'entier qu'au terme de cette deuxième opération fortement engagée, cette fois-ci, du côté du signifié. Je poserai également que les insultes proférées par l'enfant donnent l'occasion d'observer « en décalé » deux mouvements de pensée qui dans l'acte de parole semblent

¹² Voir Albert Algoud, *Le Haddock illustré. L'intégrale des jurons du capitaine*, Casterman, 1991.

concomitants et permettent de dégager une chronologie de raison dans le processus d'engendrement de l'insulte.

Peu d'exemples en effet donnent à voir aussi clairement cette double tension que l'épisode rapporté par Freud. Les insultes proférées par le jeune Ernst sont, avons-nous dit en première lecture, comme les substituts des objets que l'enfant aimerait envoyer à la face de son père. D'une certaine manière, on voit les assiettes, les lampes, les serviettes et, avec elles, tous les objets de la maison fuser et voler en éclats, les uns après les autres, comme dans la meilleure scène de ménage. L'enfant fait preuve ici, à mon sens, d'une exceptionnelle maîtrise de l'outil langagier et, si je ne craignais pas l'anachronisme, je dirais même qu'il livre une magistrale analyse componentielle de l'insulte, en donnant à voir – nettement dissociés, déconstruits et décomposés – les deux constituants de l'insulte, véhiculés chacun par un signifiant différent, à savoir : la cible (représentée par le segment invariant « toi..., toi..., toi... ») et la munition (ici la lampe, l'assiette, la serviette). Mais « toi assiette » ne se laisse pas lire uniquement comme « toi, tu es la cible de l'assiette que je te lance fictivement à la face », cela veut dire aussi quelque chose comme « toi, tu n'es qu'une assiette » ou, « par la parole, par son pouvoir agissant, performatif, je te réduis à l'état d'assiette ». Le projectile « assiette » devient alors un classificateur par un renversement de la pensée, par une inversion du cinétisme transformant le point mobile en point fixe et réciproquement : fort du pouvoir que lui donne la parole de déplacer des objets pour les projeter sur sa cible, c'est le père lui-même que l'enfant soulève à bout de bras pour le jeter imaginativement dans la catégorie des objets inanimés qu'il énumère – lampe, serviette, assiette. Dans un premier mouvement, je déplace un objet (le projectile) en direction de quelqu'un dont je fais ma cible, dans un deuxième temps, j'inverse le mouvement en dé-plaçant ce quelqu'un pour lui réassigner une place au sein d'un ensemble imaginaire (ici celui des objets de la maison) : de cible « toi » devient objet et d'objet « lampe » est devenu cible. Il s'agit là d'un prodigieux renversement axiologique : c'est l'injurié lui-

même qui est re-versé, littéralement projeté dans un ensemble. Réduire l'autre à l'état de fragment d'un tout ou le hisser au rang de représentant de cet ensemble, la démarche métonymique est partout la même car – et c'est la raison pour laquelle je pense que toute insulte a un fondement raciste – il s'agit dans tous les cas d'affubler l'autre d'un trait distinctif puis, antagoniquement, de nier radicalement sa singularité en le subsumant dans un ensemble anonyme et indifférencié, une classe, un groupe, une catégorie, une cohorte, ce dont témoigne le tour expressif « espèce de » qui prend en français une coloration catégorielle (« espèce d'imbécile »), partitive en espagnol (*pedazo de imbecil*) et raciale en italien (*razza d'imbecille*), trois déclinaisons différentes, on le voit, du même « faire » métonymique. L'insulte implique une double inscription du corps dans le signe et du signe dans une topologie du rejet. Ce que donnent admirablement à voir ici les insultes de l'enfant c'est – un peu comme l'éclair arrive avant le tonnerre – le déphasage entre ces deux opérations, résultativement concomitantes. Après une première décharge motrice du corps vers le signifiant, l'enfant doit encore pourvoir aux exigences du signifié et c'est ce deuxième mouvement, qui implique un minimum de planification sémantique, que l'enfant, pris à court de mots, semble bien avoir raté.

On peut dire pour conclure que l'injurier frappe toujours deux fois, qu'il « touche » deux fois le corps de l'autre, par un signifiant intrusif d'abord qui, tel un projectile, infiltre le corps de l'adversaire, et par un travail de symbolisation ensuite qui le dé-place fictivement pour le faire entrer dans une catégorie. C'est ainsi que, du somatique au sémiotique puis du sémiotique au sémantique, le sujet accède – par une sorte d'allègement corporel du langage et grâce au pouvoir sublimatif de la parole – à l'expression linguistique de l'insulte. Remonter aux sources de l'insulte suppose selon moi remonter aux sources mêmes de l'étayage du langage sur le corps, ce que montre particulièrement bien le cas du jeune Ernst dont la parole, encore trop engagée du côté du corps, rend compte d'une sémiogénèse réussie couplée à une sémantogénèse génialement ratée qui, par l'effet de sidération

provoqué, va le mettre à l'abri de toute sanction. Ce que scénarisent en dernière instance les insultes proférées par l'enfant c'est, on ne saurait trop le souligner, le meurtre œdipien du père : au nom du père, l'enfant substitue rageusement des noms d'objets. C'est assez pour faire de lui un grand criminel. Ou un grand homme.